

PRÉPARATION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ATTACHÉ PRINCIPAL TERRITORIAL

INFOS CLÉS

COÛT DE LA FORMATION

Tarif : 500 €

**Ouverture de la préparation si
minimum 4 stagiaires**

[Demander un devis](#)

Les examens professionnels ont pour but de favoriser la promotion interne et ne concernent que les personnels appartenant déjà à l'administration, sous certaines conditions fixées dans les statuts particuliers de chaque corps concerné.

Cet examen comprend deux épreuves. Les sujets sont choisis par le jury.

- Admissibilité : 1 épreuve écrite
 - Note rédigée à partir de l'analyse d'un dossier de mise en situation professionnelle (durée : 4 heures, coefficient 1)
- Admission : 1 épreuve orale
 - Entretien avec le jury (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé, coefficient 1).

SPÉCIFICITÉS

- Accompagnement du candidat dans l'entraînement à la note
 - Méthodologie (3h)
 - Trois notes à réaliser chez soi ; trois corrections
- Simulation à l'épreuve orale et débriefing personnalisé.
 - Deux oraux blancs
- Mentorat par un attaché principal territorial (3h)